

# Le Petit Renaillet

- Journal d'information de Faramans -



# SOM MAR RE

## 2 EDITO DU MAIRE

## 3 à 8 VIE COMMUNALE

- 3• Ecole maternelle : la construction a commencé
- 4• Accueil d'un nouveau boulanger / Concours des maisons fleuries
- 5• Electrification
- 6• Téléthon / Banque alimentaire / Vol du défibrillateur
- 7• Inauguration du nouveau terrain de football
- 8• Ludothèque itinérante / Le recensement

## 9 à 21 VIE ASSOCIATIVE

- 9• Dog Dancing / Bibliothèque L'Arcolade
- 10• Centre Généalogique / Classes en 0
- 11-12• Club de marche de Faramans
- 13• Le Club de l'Amitié
- 14• A.M.M.R. Bièvre-Burettes / U.P.I.F.
- 15• A.C.C.A. / Don du sang
- 16• Tennis Club des Eydoches
- 17• CS Faramans Football
- 18• CERF
- 19• FNACA de Faramans
- 20• Le Sou des Ecoles
- 21• Enfants d'ailleurs : 10<sup>ème</sup> anniversaire

## 22 à 25 FAITES CONNAISSANCE AVEC...

- 22-23• La pogne de Faramans - Du four à la foire aux châtaignes
- 24-25• Roger Gros part à la retraite

## 26 à 32 INFORMATIONS DIVERSES

- 26-27• Le tri - Dix ans déjà
- 28• Office de Tourisme de Bièvre-Liers / Déchetterie
- 29• Services communautaires / Horaires mairie
- 30-31• Calendrier des fêtes
- 32• Etat civil

Ce magazine est édité par la commune de Faramans.

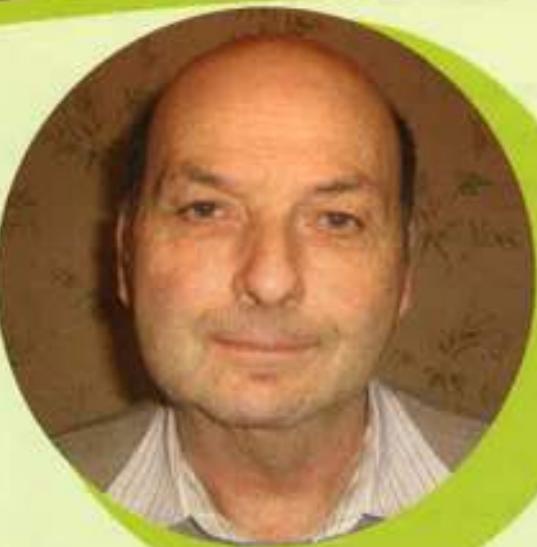
Tél. 04 74 54 22 97 - Fax 04 74 54 20 00

Directeur de la publication : Richard Gilbert

Conception Rédaction :  
Commission communication du conseil municipal

Conception Graphique / Impression :  
Imprimerie Souquet 04 75 02 45 46 - Romans

Tirage à 450 exemplaires - Périodicité : annuel



*En ce début d'année 2011, voici le temps du petit Renaillot Nouveau, comme un bon cru, notre petit journal fait le bonheur de tous.*

Pour la Mairie, l'année qui vient de s'écouler a vu des changements, dans le domaine des finances, dus à la réforme des collectivités locales qui change la répartition des dotations et leurs attributions.

La construction de l'école maternelle a débuté par un appel d'offre et les travaux ont commencé dès le mois de juillet 2010. Pour l'instant, le planning prévisionnel est respecté et la livraison est prévue pour le mois de juillet 2011.

Pour les enfants scolarisés en maternelle, la rentrée 2011 - 2012 devrait s'effectuer dans la nouvelle école.

L'aménagement de la place pour l'accès à cette école est en cours d'examen par le cabinet « Alpes Etudes ». En parallèle, ce cabinet est chargé de la réflexion pour aménager le centre village en prenant en compte la vitesse des véhicules et la sécurité des piétons pour accéder aux commerces et aux professions libérales.

Cette année verra s'agrandir le patrimoine de la commune : en effet au mois de mars, celle-ci deviendra propriétaire des bâtiments dits « Ramu » qui bordent la Place du Tailleur.

En 2010, la commune a réalisé un nouveau stade de football pour permettre la pratique de ce sport dans de très bonnes conditions. L'inauguration a eu lieu le samedi 21 août 2010, à cette occasion deux matchs de gala ont

permis d'étreindre la pelouse avec un match féminin (Claix contre Nivolas) et un masculin (La Côte Saint André contre La Tour Saint Clair).

Au camping municipal, la fréquentation a diminué principalement à cause de la crise.

La vogue s'est bien déroulée malgré l'interdiction des bals, et ce grâce à une nouvelle organisation mise en place par les conscrits.

La fin septembre, a vu le départ du boulanger et nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Guillaume MICHALLON et Mademoiselle Gabrielle ROUX nouveaux artisans boulangers sur la commune.

*En conclusion, la construction de l'école maternelle et l'aménagement du centre village obligent à un investissement financier important, mais ils apporteront une image nouvelle tournée vers l'avenir pour notre village.*

Gilbert Richard  
Maire

## LA VIE DE NOTRE COMMUNE . . .

### ■ ECOLE MATERNELLE : LA CONSTRUCTION A COMMENCÉ ■

L'année dernière, nous vous informions d'un projet de construction d'une école maternelle. Ce projet établi par le cabinet d'architecture Jean François BENOIT nous a permis d'élaborer, avec l'aide des services techniques de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers, le cahier des charges. Nous avons réfléchi au financement et fait toutes les demandes de subventions possibles.

L'appel d'offre était lancé en avril et, le 26 mai, lors de l'ouverture des plis, les coûts étaient moins importants que prévus par l'étude. Le conseil municipal réuni le 18 juin prenait donc la décision de construire cette nouvelle école en intégrant à la tranche ferme la tranche conditionnelle.

L'école sera donc composée de 3 classes (2 classes prévues dans la tranche ferme et 1 classe dans la tranche conditionnelle), 1 salle de repos, 1 salle d'évolution et 1 restaurant scolaire avec, bien entendu, tous les locaux techniques nécessaires au fonctionnement (bureau de direction, salle de propreté, chaufferie, rangements...)

C'est donc en juillet, que, sur la propriété Ramu située au centre du village, les premiers coups de pelleuse servant à la mise en forme du terrain furent donnés pour y accueillir le futur bâtiment dont la construction commença début septembre.

#### Pour informations :

Coût des travaux : 864 737,60 € HT

Subvention : Seule subvention obtenue, celle accordée par le Conseil Général de

40% du coût des travaux. Pas de D.G.E. (Dotation Globale d'Equipement)

Calendrier de l'opération : Mise hors eau : fin 2010 ; mise hors air : fin janvier 2011 ; livraison du bâtiment : début juillet 2011

L'école accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2011.

Parallèlement, nous réfléchissons, avec l'aide du cabinet ALP'ETUDES, à l'aménagement piétonnier (liaison mairie - commerces) et routier (stationnement) des abords de l'école et de la place du village. Les travaux devront être terminés pour la rentrée 2011.





## ■ ACCUEIL D'UN NOUVEAU BOULANGER ■



C'est après plus de dix ans dans notre commune, et ayant atteint l'âge de la retraite, que Jean-Luc DIDIER a fermé son commerce le 12 septembre.

La commune a effectué quelques travaux de rénovation dans les locaux dont elle est propriétaire, puis le 28 octobre dès 6h30, la boulangerie a rouvert. Faramans accueille donc deux nouveaux habitants, Gabrielle Roux et Guillaume Michallon. Ils viennent de Pont-Evêque. Guillaume a travaillé 4 ans comme employé dans une boulangerie d'Ampuis et auparavant à Chasse-sur-Rhône. Gabrielle était nounou. C'est avec joie que les Faramantois ont accueilli ce jeune couple. La boulangerie offre un grand choix de pains, tous plus délicieux les uns que les autres, ainsi que de succulents gâteaux. L'intégration dans le village a été rapide et dès le début ils ont souhaité prendre part aux manifestations locales : en effet avant même l'ouverture ils figuraient déjà sur le dépliant publicitaire de la Foire aux Châtaignes, et dès le 16 octobre ils fournissaient le pain pour la choucroute. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux boulanger et espérons que les affaires seront florissantes pour le plus grand bien de tous.

## ■ CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ■



Cette année encore, le temps n'aura pas vraiment été favorable à nos fleurs. Fleurir sa maison demande de plus en plus de réels investissements ; tout d'abord de l'**argent** : fleurs et plantes ont un coût important, sans oublier un budget pour l'arrosoage et pour l'engrais nécessaire à un fleurissement opulent. Ensuite, du **temps** et de la **patience** !

En effet, il est parfois difficile quand on travaille de passer une bonne heure par jour à arroser et à enlever les fleurs fanées (obligatoire pour un résultat maximum). Mais quel plaisir de recevoir les compliments des visiteurs devant des potées débordantes de pétunias, géraniums et autres annuelles !!! Pour encourager nos primés, divers bons cadeaux "fleurs et plantes" sont venus récompenser leurs efforts pour décorer leurs maisons et, par conséquent, notre commune. Un grand merci à eux.

### **4 FLEURS** (3 premières places)

Gaignaire A.  
Moiroud Y.

### **3 FLEURS**

Bouvier D.  
Marion A.

### **2 FLEURS**

Carras G.  
Fassion R.  
Guillon M.  
Lefèvre J.P.  
Richard M.

### **1 FLEUR**

Berthet N.  
Berthier F.  
Bourdat A.  
Bourdat E.  
Bourdat G.  
Burlet A.  
Charoud P.  
Desbat A.  
Flacher P.  
Grégoire G.  
Laurent N.  
Leblanc G.  
Mioux T.  
Montagnon S.  
Nemoz P.  
Pelletier A.  
Tournier C.

L'électrification est un sujet complexe avec de multiples intervenants.

- la commune : Faramans étant sous le régime «Électrification Rurale», la maîtrise d'ouvrage et le financement des investissements sur le réseau sont à la charge de la commune ;

- les fournisseurs d'électricité : il s'agit essentiellement d'EDF, mais il y en a d'autres depuis l'ouverture à la concurrence ;

- le gestionnaire du réseau, Électricité Réseau Distribution France (ERDF), filiale d'EDF en charge de l'acheminement de l'électricité ; cette activité a été séparée des autres activités d'EDF (production et commercialisation) qui sont ouvertes à la concurrence ;

- le SE38 (Syndicat Energies de l'Isère) auquel la commune est adhérente.

Le rôle du SE38 a évolué en 2004 lorsque la commune lui a délégué sa maîtrise d'ouvrage. Depuis cette date les travaux d'électrification se déroulent ainsi :

- Un besoin est identifié par ERDF ; ce peut être suite à une demande de nouveau raccordement (permis de construire), à une réclamation d'usagers, ou à une simple surveillance du réseau ; ERDF définit alors la nature des travaux qui sont nécessaires.

- Sur un devis estimatif, la commune donne un premier accord.

- Le SE38 se charge de tout : monter un dossier, obtenir et encaisser des subventions, faire les appels d'offres auprès des

## ■ ELECTRIFICATION ■

entreprises, suivre les travaux et régler les factures ; avant le lancement des travaux, la commune aura donné son accord définitif.

- Au final, la commune paie au SE38 le reliquat composé du coût des travaux, plus les frais de maîtrise d'ouvrage, moins les subventions.

Parmi les principales sources de financement des travaux, il y a le FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) et les redevances de concession (redevance 'R2' en particulier).

Les travaux effectués ces dernières années sur la commune sont :

- en 2006, renforcement de réseau sur le poste 'Les Bruyères' pour pallier à un manque de puissance en bout de ligne : environ 42 500 € dont 20% à la charge de la commune ;

- en 2007, renforcement de réseau sur le poste 'Le Guyard' pour nouveaux raccordements ;

- en 2008-2009, il était prévu des travaux pour les lotissements des Combes et de la Charrière, mais le premier n'a pas vu le jour et pour le second le lotisseur a pu traiter directement avec ERDF sans intervention de la commune ;

- en 2010, important chantier sur le poste 'Les Millières', là encore pour pallier à un manque de puissance en bout de ligne : remplacement du transformateur sur poteau par un transformateur plus puissant installé au sol, prolongation en souterrain de la ligne moyenne tension pour alimen-

ter le nouveau transformateur, remplacement de poteaux et de câbles ; tout cela pour un coût de 66 000 € dont 20% à la charge de la commune.

- Les prochains travaux à venir ont un coût plus modique : estimation de 3300 € pour un renforcement sur le poste 'Le Berthet', dont 25% à la charge de la commune ; il s'agit là de remplacer le transformateur sur poteau par un plus puissant, toujours sur poteau, et de changer quelques mètres de câble.

Il faut également noter que la commune perçoit la taxe locale sur l'électricité : celle-ci à un taux qui peut être fixé entre 0 et 8% (4% à Faramans) et s'applique sur une part du montant total hors taxes de la facture (80% pour les particuliers). Pour être en conformité avec les directives européennes, le principe de cette taxe va changer, mais rien n'est définitivement arrêté aujourd'hui ; il n'est en particulier pas sûr que ce soit toujours les communes qui encaissent cette taxe ; la seule chose qui semble acquise est que la taxe se basera sur la quantité d'électricité consommée et non plus sur le montant payé ... et que pour les communes qui n'appliquaient pas le taux maximal, cela va induire une hausse pour le consommateur.

Malgré la centralisation de tout le dossier au SE38, un chantier d'électrification est toujours long : de un à deux ans entre l'identification du besoin et la réalisation des travaux.



## ■ TELETHON ■



Quelques uns des artistes...

## TÉLÉTHON



Marcheurs avant le rallye.

édition, doivent se faire connaître en Mairie.

L'urne mise à disposition à l'agence postale durant toute la semaine consa-

crée Téléthon, nous a permis de récolter 842,94 euros.

Merci à tous pour votre participation et nous vous donnons rendez-vous en 2011 pour une nouvelle édition !!

## ■ BANQUE ALIMENTAIRE ■

Comme nous l'avions mentionné dans Le Petit Renaillot précédent, la Banque Alimentaire a commencé à distribuer des colis aux personnes de familles en difficulté fin janvier 2010. Il y a 3 points de distribution, à savoir le lundi après-midi à Gillonay et Bossieu, le mercredi après-midi et le mardi matin à St-Siméon de Bressieux. Une centaine de familles ont été aidées depuis le

démarrage de l'opération, par contre 5 familles sont déjà sorties du dispositif.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser soit en Mairie, soit au siège de l'association Aide Alimentaire et Sociale de Bièvre-Liers à St-Siméon de Bressieux - tél. 04 74 79 17 76 les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

## ■ VOL DU DEFIBRILLATEUR ■



Installé au centre du village, sur le mur à côté de l'A.D.M.R., notre défibrillateur a proprement été volé ! Quelques jours après sa visite d'entretien (troisième semaine de juillet), l'appareil a disparu : démonté sans bavure... A la connaissance de la gendarmerie, c'est la première fois qu'un tel acte se produit. Même stupéfaction du côté du fabricant. Comment qualifier un tel acte ? incivisme ? imbécillité ? Voler un appareil qui peut sauver des vies... A quoi, à qui peut-il bien servir ?

Plus de 10 ans après avoir été demandé, le rêve des dirigeants et des joueurs du Club Sportif de FARAMANS a enfin été exaucé : le nouveau terrain de football a été réalisé.

Il est situé, parallèlement à l'ancien stade, sur une parcelle achetée par la commune il y a 9 ans.

Le coût (200 000 euros), trop élevé, d'un terrain éclairé avec drainage et arrosage intégré avait logiquement fait reculer les diverses équipes municipales.



En 2009, la municipalité a lancé un appel d'offre conforme à ses moyens.

L'entreprise GAUDIN Gilbert a été retenue pour la création du terrain (labour, mise à niveau de l'aire de jeu, ramassage des grosses pierres, enfouissement des petits cailloux, ensemencement).

Après intervention de l'entreprise GAUDIN, divers acteurs ont contribué à la réussite du projet pour un coût total inférieur à 38000 euros :

- Mikael (dirigeant du club) a arrosé le stade avec son enrouleur agricole.
- Les joueurs ont ramassé les dernières pierres.
- Les employés municipaux ont posé la main courante, la paire de buts et ont planté la clôture végétale.
- Des dirigeants et des élus ont tracé les différentes lignes du terrain.

Après déduction des subventions, il reste 7600 euros TTC à la charge des contribuables (sur cette somme, le club s'est engagé à reverser 2500 euros à la commune).

A l'issue de tous ces travaux et de ces démarches, le grand jour est enfin arrivé : Samedi 21 août, le stade a été inauguré. Les féminines des clubs de CLAIX et de NIVOLAS ont été les premières à foulé la pelouse. Ensuite, les équipes de ligue Rhône-Alpes de LA TOUR ST CLAIR et LA COTE ST ANDRE ont offert un joli spectacle au

nombreux public présent. Le ruban tricolore a ensuite été coupé par les élus locaux en présence de M. COLOMBIER (député) et de M. SARAGAGLIA (président de la commission des terrains du District de football de l'Isère).

Après les traditionnels discours, toute la population était invitée à prendre le verre de l'amitié.

Cinq mois après cette inauguration, la réussite de cette réalisation, peu onéreuse, fait l'unanimité auprès de toutes les équipes rencontrées par les 160 licenciés du CS FARAMANS (plus personne ne dit que le stade de FARAMANS est un « terrain à vaches » !).

BOURDAT Gilles





## LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE 2010-2011

Mercredi 10 Novembre de 9h à 12h, la salle des fêtes du centre culturel recevait l'équipe d'animatrices qui met à disposition divers jeux pour tous âges. Les bébés découvrent un univers différent de la maison ou de la crèche, les jeunes enfants construisent ou échangent les jeux, mamans et mamies se prêtent volontiers à ces jeux de société.

Prochaines rencontres : les mercredis 12 janvier, 9 mars, 11 mai, 13 juillet.



## LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS COMpte

Toute la population de FARAMANS sera recensée entre le jeudi 20 janvier et le samedi 19 février 2011.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2011, FARAMANS est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concernés.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 20 janvier 2011. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire. Il s'agit de Mme Sylvie PERROT et de Mme Véronique GARDENT.

Il vous remettra une feuille pour le logement recensé, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans ce logement et une notice d'information sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 19 février 2011.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 04.74.54.22.97.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2011 : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## LA VIE ASSOCIATIVE DANS NOTRE VILLAGE

### DOG DANCING

Dimanche 26 Septembre, une première se déroulait sur le site de la base de loisirs, le concours de Dog Dancing avec la participation de la Société Canine Rhône-Alpes, sous la présidence de M. Daniel MEYRIEUX habitant de Faramans. Cette discipline (issue d'un dressage à l'obéissance) consiste à faire évoluer les chiens, en compagnie de leur maître au son d'une musique. Figures et pas de danse sont effectués par l'équipe "maître-chien". Ceux-ci sont notés comme les épreuves au patinage. 16 lauréats ont été primés. Cette sympathique journée ne pouvait pas se dérouler sans une petite restauration pour les concurrents et les spectateurs, des diots accompagnés de frites, buvette et gâteaux étaient servis par les membres du CCAS et de la municipalité.

Rendez-vous courant 2011 : soyez nombreux à venir découvrir cette discipline.



### BIBLIOTHÈQUE L'ARCOLADE



Comme tous les ans, la Bibliothèque a essayé d'améliorer l'accueil des adhérents en modifiant un peu le décor. Nous avons donc acheté de nouvelles étagères et sommes en train de modifier celles existantes pour gagner de la place pour les livres.

En effet, nous commençons à être sérieusement à l'étroit, et c'est gênant pour tout le monde.

Les permanences se font toujours dans une bonne ambiance, et les adhérents trouvent les livres intéressants dans un catalogue qui devient important sur tous les sujets. Elles ont toujours lieu les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

L'ouverture de la Médiathèque - en principe - fin 2013 nous permettra une mise en réseau qui facilitera la récupération de livres demandés et absents de notre catalogue.

Pour l'instant, et encore après, nous sommes en contact avec la Bibliothèque Départementale de l'Isère, d'abord par le passage du BiblioBus deux fois par an, et par le fax pour demander des livres intéressant nos lecteurs.

Nous devons faire un essai d'ouverture un mercredi matin sur deux. L'horaire serait de 10h30 à 12h. Nous verrons les résultats (présence d'adhérents, éventuellement nouveaux), et déciderons de la poursuite de l'essai au cours de l'Assemblée Générale au mois de janvier.



## CENTRE GÉNÉALOGIQUE DU DAUPHINÉ : Groupe local de BIÈVRE-VALLOIRE

Le CGD (Centre Généalogique du Dauphiné) a pour but :

- la promotion de la pratique de la généalogie,
- la réunion des généalogistes amateurs afin de les aider à réaliser leur généalogie
- et la pratique de l'entraide entre tous les généalogistes.

Le CGD couvre l'ensemble du département de l'Isère et permet des échanges avec les communes limitrophes. Il offre à ses adhérents une formation pratique à la généalogie, la libre consultation de plus de 3 millions d'actes relevés par ses membres et l'accès à une banque de données généalogiques (généabank) sur internet.

Le CGD dont le siège est à Grenoble est divisé en groupes locaux. Le groupe local de Bièvre-Valloire se réunit un mardi après-midi par mois à Faramans. Les réunions, bien que studieuses, se déroulent dans une franche convivialité.

La généalogie vous intéresse mais vous n'avez jamais fait le premier pas ou vous avez été rebuté par la difficulté, alors rejoignez notre groupe local. Chacun sera ravi de vous apporter toute l'aide que vous souhaitez.

**Michel Gillibert**

**Responsable du groupe local de Bièvre-Valloire**

Tél. 04 74 54 22 12



## CLASSES EN O

Dimanche 3 Octobre, 40 conscrits ainsi que leurs conjoints se sont retrouvés pour immortaliser par de nombreuses photos les classes en O.

4 bébés ; 10 ans : 5 ; 20 ans : Elodie ; 30 ans : 6 ; 40 ans : 2 ; 50 ans : 7 ; 60 ans : 11 ; 70 ans : 2 ; 80 ans : 2.

Le verre de l'amitié suivi d'un repas sympathique ont permis d'échanger des souvenirs.

Espérons que dans chaque décennie la tradition se perpétue.



## CLUB DE MARCHE DE FARAMANS



Mis en place il y a maintenant 3 ans, le club de marche de Faramans semble avoir trouvé sa vitesse de croisière. L'effectif des adhérents est stabilisé à 45 et l'association propose deux types de circuits :

-L'un appelé « Deux heures de promenade » peut intéresser des marcheurs qui souhaitent prendre l'air en adoptant un rythme modéré lors d'une promenade par semaine, le lundi après-midi ; (Rassemblement et départ à 13h35, place du Tailleur ; itinéraire décidé sur place par les participants).

-La seconde solution propose le plus souvent, un circuit de 9 à 11Km mais qui peut être allongé et atteindre 13 voire 15Km. Elle s'adresse à des personnes plus endurantes ou qui recherchent une activité physique plus intense. Cet itinéraire, au départ de Faramans ou depuis une commune voisine, est proposé deux fois par semaine, le samedi et le lundi suivant. (Une fois sur deux, les randonnées nécessitent un court déplacement de 15 à 30 minutes, en covoiturage.)

### Une organisation qui se veut à la hauteur des besoins...

Une commission « calendrier & itinéraires » se réunit tous les deux mois pour établir un programme de sorties aussi variées que possible. Ce programme est envoyé à chaque adhérent mais il peut aussi être consulté à l'affichage, dans le centre du village.

Le lieu de rassemblement est toujours fixé Place du Tailleur, à 13h30 et pour les deux groupes, afin que tous les marcheurs puissent se rencontrer. Si les sorties sont établies de façon à ce que chaque marcheur trouve « chaussure à son pied », quant à la distance et au rythme, la convivialité reste l'atout prioritaire de l'association.

Quelques nouveautés ont agrémenté le programme 2010 : ainsi une sortie s'est déroulée en pleine ville de Lyon : Grâce à Béatrice et Gérard, Faramantois d'adoption mais Lyonnais de cœur, le club a pu parcourir la cité des Gaules et découvrir, durant une journée, son patrimoine exceptionnel. De même, grâce à Hélène et André, deux autres habitants récents de la commune, les adhérents du club ont découvert le Pays de la pierre dorée et le Bois d'Oingt, en Beaujolais... Bienvenue et merci à eux, pour leur dévouement.



Lors de la visite de Lyon. Place des Terreaux.

### Des actions annexes...

Le club de marche s'est investi dans d'autres activités, en 2010 :

Encadrement des enfants pour une petite randonnée et vente de crêpes, à l'occasion du Téléthon.

Participation aux manifestations du C.E.R.F. (Comité d'Entente Rurale de Faramans)



## ■ CLUB DE MARCHE DE FARAMANS ■



Sorties communes avec les clubs de Morencé (Beaujolais) et de Pisieu, et sorties à la journée en montagne (La Morte, Pays du mont Pilat) et visite du patrimoine (Château de Septème)...

Coopération avec l'Office de Tourisme de la Côte Saint André pour organiser et encadrer la journée de randonnées « Tours et détours », au départ de Champier, en juin dernier. Projet d'investissement pour la prochaine édition, autour de la Côte Saint André.

Organisation d'un repas annuel des adhérents et conjoints pour accueillir les nouveaux marcheurs et d'un goûter de Noël.



Lors de la randonnée en montagne : La Morte.



Visite du paradis fouillis à la fin d'une randonnée dans et autour de La Côte St André

**Renseignements complémentaires.  
Contacter  
Jean-Pierre LEFEBVRE,  
au 06 37 82 42 14.**



## ■ Le Club de l'Amitié ■

L'année 2010 arrive à son terme. Nous n'avons pas vu "passer le temps", selon l'expression courante ! Quoi de neuf depuis l'an passé ?

Nous avons le sentiment que notre association affiche une bonne santé. Les réunions du jeudi ainsi que les différentes animations sont suivies par un grand nombre d'adhérents.

Parmi les rendez-vous importants, citons :

- La journée "Portes ouvertes" du dimanche 28 mars 2010. L'exposition de photos anciennes et notamment de photos d'école qui accompagnait la traditionnelle vente d'enveloppes et de pâtisseries "maison" a connu un véritable succès.
- Après deux semaines d'interruption du mois d'août, les réunions ont repris le jeudi 26. Déjà se profilait notre participation à la foire aux châtaignes du 16 octobre.
- Cette journée du samedi 16 octobre a connu un beau succès, bénéficiant d'un temps favorable. Comme par le passé, notre stand était bien garni en pognes et en pâtisseries diverses, en majorité confectionnées par des adhérents du club. Merci à tous ! Les fameux "stri-blés" ont connu le succès habituel.
- Il n'y a malheureusement pas que des bonnes nouvelles à commenter. Nous venons de perdre pour toujours notre doyen, adhérent fidèle de longue date. Joueur de cartes très averti, d'une gentillesse imperturbable, il était l'ami de tous. Adieu Camille, nous ne sommes pas près de l'oublier !

Pour terminer, nous précisons que nos rencontres ont toujours lieu le jeudi (sauf jours fériés), à la salle de réunion du Centre Culturel de 14 à 18h.

Toutes les personnes intéressées, retraitées ou non, peuvent nous contacter. Sans hésitation.

Continuons ainsi dans la bonne humeur !

*Le bureau du Club de l'Amitié*





## A.M.M.R. BIÈVRE-BURETTES

L'A.M.M.R. a plus de 60 ans d'expérience dans les services à la personne.

Faites confiance à l'A.M.M.R., l'aide à domicile en milieu rural, avec sa gamme de services adaptés aux contraintes de la vie : surmenage, fatigue, grossesse, maladie, handicap, vieillissement, etc...

En 2009, 21 230 heures ont été effectuées sur nos 7 villages de l'association.

	Vie quotidienne	Socio-éducatif	Aide aux familles
Balbins	869 h	0 h	13 h 25
Faramans	3619 h	427 h 50	49 h 75
Marcilloles	3399 h	0 h	114 h 50
Ornacieux	1943 h	34 h	19 h
Pajay	2662 h	108 h	0 h
Penol	2466 h	262 h	0 h
Sardieu	5085 h	111 h 50	47 h 25

L'association a innové, cette année, en organisant la vente d'une paella à emporter.

Nous remercions les personnes qui ont fait bon accueil aux aides à domicile leur proposant des tickets, 400 barquettes ont été vendues.

L'assemblée générale de l'année 2010 aura lieu mi-juin 2011 à Faramans.

Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps libre, de la compagnie, allez à la rencontre des autres, rejoignez les bénévoles de l'A.M.M.R.

Le bureau

**Pour tous renseignements,  
faites le 04 74 54 29 45.**

## U.P.I.F.

Les adhérents de l'Union des Professionnels Indépendants de Faramans et le bureau ont, comme chaque année, préparé l'animation du village du 8 décembre. A 19h30, nous étions heureux d'accueillir les enfants accompagnés des parents.

Au programme de cette soirée :

- Pour les petits : chocolat chaud, toasts, jus de fruits.
- Pour les adultes : vin chaud, toasts divers.
- Pour tous, petits et grands, vers 20h30, une tombola gratuite dont les lots étaient offerts par les adhérents et l'U.P.I.F.

Nous tenons à remercier tous les adhérents et vous donnons rendez-vous le 8 décembre.

Le Bureau

P.S. Nous aimerais qu'à cette occasion, toutes les fenêtres des maisons de Faramans soient illuminées ; nous vous demandons d'acquérir un ou plusieurs lots de bougies chez les commerçants ou professionnels indépendants. Par avance, nous vous en remercions.



## A.C.C.A.



Nous voilà déjà au milieu de la saison 2010-2011. L'effectif est toujours stable. 52 sociétaires cette année.

En ce qui concerne le petit gibier c'est toujours bien moyen. Nous avons des difficultés à obtenir un bon pourcentage. C'est sans doute dû aux nombreux prédateurs et aux cultures non adaptées.

La saison du lièvre a été bonne dans l'ensemble. Nous avons chassé 3 dimanches matin. Un prélèvement de 22 lièvres a été réalisé avec 56% de jeunes, malgré les 2 premières matinées très peu propices (sécheresse, vent, etc...)

Le quota de chevreuil est toujours de 8 prélèvements à FARAMANS et d'un à ARZAY.

### Nos activités hors saisons:

- Nous avons fait ensemencer la parcelle de terrain que nous cède la commune à Moleize. Nous avons choisi une jachère adaptée qui dure de 2 à 4 ans, avec 65% de luzerne et 35% de dactyle. C'est très bon pour la nourriture du lièvre et du chevreuil ainsi que pour la reproduction du petit gibier (faisans, perdrix).
- Nous avons aménagé un petit plan d'eau dans les bois communaux en récupérant le trop plein du château d'eau qui coule toute l'année.
- Et enfin nous avons implanté un point d'eau potable à proximité de la cabane des chasseurs.

### Faits divers:



Je vous donne rendez-vous le 23 janvier 2011 pour la matinée boudins et le 26 février 2011 pour le repas chevreuil.

En ce début décembre, c'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Prosper BOURDAT. Depuis son plus jeune âge, Prosper chassait. Il faisait partie de notre équipe chevreuil et ne manquait jamais un rendez-vous. Il avait toujours une histoire drôle à nous raconter, il respectait les consignes sans jamais contester.

Il était serviable, toujours là pour nous donner un coup de main. Encore récemment, malgré sa maladie, il a participé activement au raccordement d'eau potable à la cabane de chasse. Ses conseils étaient précieux et nous les respectons. Nous le regrettons tous.

## DON DU SANG



Les dates de collectes de sang prévues pour l'année 2011 sont les suivantes: **vendredi 4 février et mardi 9 août**. Elles se feront au Centre Culturel (2 salles). Pour l'Amicale, Jacques NEMOZ

**« Avec ta chandelle, tu peux allumer la chandelle d'un autre »**



## TENNIS CLUB DES EYDOCHES



Situés à l'entrée de la base de loisirs des Eydoches, les terrains de tennis et le fronton d'entraînement sont l'avant-scène et l'une des composantes de ce site très apprécié.

Le Club se devait de redonner un aspect plus reluisant et attrayant, d'abord pour la qualité de l'environnement de la base et surtout pour faire revenir des joueurs en quête de terrains rénovés qui permettent de jouer dans de bonnes conditions techniques et en toute sécurité. Depuis près de 10 ans, les adhérents se comptaient sur les doigts d'une seule main. En 2009, nous avons enregistré l'apport d'une quinzaine de joueurs et cette année, entre les adhésions annuelles et les cartes, une cinquantaine de joueurs nous a rejoints, dont certains pratiquaient à La Côte Saint-André ou à Beaurepaire.

Nous engageons des démarches, en particulier avec la Communauté de Communes, pour poursuivre ce développement, fédérer nos moyens avec d'autres clubs de la Bièvre. L'un des buts de cette démarche est d'organiser dès 2011 des cours de tennis par un moniteur diplômé, principalement pour les enfants le mercredi, et pourquoi pas un Grand Tournoi.

Vous aurez aussi l'occasion d'être sollicité ultérieurement car un tournoi de tennis virtuel en salle avec des consoles de jeux est à l'étude, et dès maintenant nous souhaiterions connaître les candidats potentiels à cette manifestation qui pourra se dérouler fin mars sur une ou deux journées en fonction du nombre de participants.

Chers adhérents, chers amis, nous souhaitons vous voir encore plus nombreux en 2011 pour apporter par votre présence une belle vie à notre club et à ce beau site qui l'entoure.

A bientôt.

Le Président, Jean-Marc LAVAL

SI vous souhaitez rejoindre le bureau,  
ou pour tous renseignements :  
**06 09 80 68 93**



## CS FARAMANS FOOTBALL



L'année écoulée fut une très bonne pour le CS FARAMANS.

Le club a eu de nombreux motifs de satisfaction :

- la constance dans ses effectifs,
- l'accession, pour la première fois, de l'équipe fanion en 1<sup>re</sup> division de district,
- le fair-play de ses joueurs avec l'obtention de deux challenges de la sportivité,
- et bien sûr la mise en service du nouveau terrain.

Ces excellents résultats sont le travail des bénévoles du club, des éducateurs (et notamment de Ludovic Richard et Eric Fache qui, pour leur première saison, ont réussi à faire accéder l'équipe première au niveau supérieur) mais également de la municipalité qui, avec son aide et son soutien, nous permet d'évoluer sur un beau terrain.

2010 restera comme une année de première, car notre équipe «séniors 1» a enfin passé un tour de coupe de France.

L'actuelle saison est bien lancée. Le nombre de joueurs «séniors» permet l'inscription d'une troisième équipe en championnat. Une équipe de vétérans à 7 est repartie. Les équipes jeunes, toujours sous la responsabilité de Dany Durieux, fonctionnent bien grâce aux éducateurs et à la présence des parents.

Les résultats des jeunes, cette saison, sont très encourageants. La forte présence aux entraînements est récompensée par d'excellents résultats.

Le club vit bien ; mais il doit encore progresser en structure, en sérénité, en tolérance, etc...

Nous devons continuer à intégrer de nouveaux dirigeants, pour soulager les anciens.

Les autres clubs se regroupent ; notre club a choisi de rester seul : je suis heureux de ce choix !

L'ambiance est bonne. Les jeunes prennent des initiatives. Les résultats sont là. Nous ne pouvons qu'être contents.

Le projet du stade, aboutissement de la volonté et de l'entraide de nombreuses personnes, prouve qu'il est toujours possible d'améliorer les choses !

Merci aux bénévoles, aux sponsors, à la municipalité, aux autres sociétés du village et aux fidèles dirigeants qui permettent à 150 licenciés de jouer au football.

Le Président, Bernard VEYRET





## CERF

### Feu d'artifice ....

Pour la première fois, et ce pour des raisons de sécurité, le feu d'artifice du 13 juillet n'a pas été tiré sur l'étang, à la grande surprise de tous. Mais malgré tout, le spectacle fut à la hauteur de nos attentes. Etant tiré sur le terrain qui sert habituellement de parking, tous les spectateurs ont pu voir l'ensemble du feu. Nous avions pour l'occasion prévu plus de « bombes et artifices ».

L'équipe d'artificiers a pu également apprécier une certaine simplicité dans l'installation du feu, ce qui va sûrement permettre pour l'année prochaine quelques surprises quant au contenu du spectacle.

Rendez-vous donc le 13 juillet 2011, près de la base de loisirs.

La saison 2010 s'est achevée sur une note de convivialité le vendredi 19 novembre au Centre Culturel de la commune, pour le traditionnel repas de remerciements aux bénévoles. Cette année, nous avons été encore plus nombreux qu'en 2009 à participer autant à la préparation (ramassage des châtaignes, vendanges, pognes, gâteaux...., montage

des chapiteaux et autre installation matériel), qu'au déroulement de la manifestation.

Malgré un temps mitigé et plutôt froid, la Foire s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Environ 730 pots de confitures de châtaignes ont été confectionnés au centre culturel pendant toute la semaine précédant le samedi de la foire.



## FNACA DE FARAMANS

### CEREMONIE DU 19 MARS



### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Pour rester fidèle à la tradition et respecter la mémoire de nos anciens de 1914-1918, avait lieu la cérémonie du 11 Novembre 2010 au Monument aux Morts.

La F.N.A.C.A., ordonnatrice de la manifestation, avait bien fait les choses en se souvenant « de ceux qui sont morts pour que nous puissions vivre libres ».

M. RUEFF, ancien Président de l'U.M.A.C., adhérent à la F.N.A.C.A s'est vu remettre des mains de M. Robert BAULE, la Médaille d'Honneur du Vétérant des Armes Nucléaires.

Plusieurs Anciens de 1939-1945 ont reçu le diplôme d'Honneur pour service rendu à la Patrie pour la période considérée.

Ce fut une belle cérémonie, beaucoup de monde, beaucoup de bouquets de la part des enfants.

FARAMANS s'est mobilisé car depuis 1973, M. RUEFF n'avait jamais vu tant de monde au Monument.

Vin d'honneur offert par la Municipalité et repas organisé par la F.N.A.C.A., clôturaient ce 11 Novembre qui restera un bon souvenir.





## ■ LE SOU DES ÉCOLES ■

Cette association composée uniquement de parents d'élèves organise des manifestations pour essayer de financer les différentes sorties proposées par le corps enseignant.

### Le programme de l'année

Le 14 novembre a eu lieu le concours de Coinche. Tout au long de l'après-midi des joueurs se sont rencontrés afin de remporter le 1er lot qui était un cochon d'environ 100 kg. Entre chaque partie et en fin d'après-midi la buvette a permis aux joueurs de se désaltérer.

Le 11 décembre la vente des sapins s'est déroulée sur la place du Tailleur.

Avant les vacances de Noël l'arbre de noël a eu lieu avec la visite tant attendue du Père Noël. Il a amené différents cadeaux pour chaque classe. Un goûter était également distribué aux enfants et pendant ce temps le Père Noël repartait pour continuer la préparation de sa grande tournée du 25 décembre. Merci Père Noël.

Pendant la période de l'hiver (début 2010), les élèves de CP jusqu'au CE2 sont partis faire du ski de fond au Col de Porte (Chartreuse). C'était une première pour certains qui ont pu, lors de la 2<sup>ème</sup> sortie, améliorer leur technique.

Les élèves de la maternelle sont eux partis pour une journée raquettes à Chamrousse. Ces sorties se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur avec un temps plutôt agréable.

Les élèves de CM1 et CM2 sont allés voir un Opéra. Ils sont aussi allés à Virieu sur « les chemins des résistants ». Culturelles ou sportives, ces sorties ont rencontré un énorme succès auprès des enfants.

La matinée saucisses associée avec la nouvelle tombola s'est déroulée dans la bonne humeur. Le tirage au sort fut attendu par les nombreux participants avec comme premier lot une télé écran plat. Bravo à tous les gagnants.

En fin d'année scolaire 2010, la très attendue fête de l'école sur le thème « les Saisons » a été un vrai succès avec un temps très agréable. Le spectacle donné par les enfants et préparé avec le corps enseignant a pu être apprécié par tous



les parents présents. Après celui-ci, la fête continuait avec des jeux proposés par le Sou des Ecoles tels que château gonflable, poneys, jeu de quilles et pêche à la ligne.

### Programme pour l'année prochaine

27 mars 2011 : matinée saucisses  
26 juin 2011 : fête des écoles



## ■ ENFANTS D'AILLEURS : 10<sup>ème</sup> anniversaire 2000-2010 ■

### BILAN ANNIVERSAIRE :

Près de 100 000 € ont été versés par l'association au cours des 10 années écoulées

- 85 000 €, pour l'aide aux enfants Ethiopiens.
- 5 400 €, pour les enfants des favelas au Brésil
- 2 830 € pour les enfants d'Arequipa au Pérou
- 2 500 € pour l'achat d'un véhicule pour une école en Inde
- 500 € pour l'aide aux enfants sinistrés du tsunami au Sri Lanka



L'assemblée Générale d'EDA a célébré le 10 juillet 2010 ... 10 ans d'aide humanitaire à travers le monde.

Un représentant de l'équipe de bénévoles éthiopiens Tamrat, logisticien au Lycée franco-éthiopien d'Addis Abeba était présent. Il a expliqué à la vingtaine d'adhérents réunis au centre culturel de Faramans, le travail accompli en ETHIOPIE avec engagement et efficacité depuis la fin des années 1990.

Il a exprimé la reconnaissance des enfants parrainés qui ont pu être nourris, scolarisés et soignés grâce à la générosité de parrains résidant aux quatre coins d'Europe, faramantois, lyonnais, italiens, bruxellois ...

A titre d'exemple a été évoqué le cas de Tsion, petite vendeuse de cigarettes famélique dans les rues d'Addis prise en charge par l'association il y a 10 ans. Aujourd'hui, devenue une belle et grande jeune fille de dix huit ans, elle entame des études supérieures...

L'association intervient également depuis trois ans au BRESIL, à Sao Paulo principalement où les enfants parrainés par EDA, scolarisés au sein d'Arca de Noé, bénéficient d'un panier repas quotidien. Un projet de suivi psychologique des mamans et de leurs enfants est à l'étude pour tenter de juguler les problèmes de violence familiale, d'alcoolisme et drogue...

**Aidez-nous en adhérant (16 €),  
en parrainant un enfant en Ethiopie ou au Brésil (22 € par mois)**

**informez-vous en consultant notre site :**  
<http://www.enfants-dailleurs.org>

# FAITES CONNAISSANCE AVEC...



## ■ LA POGNE DE FARAMANS - DU FOUR A LA FOIRE AUX CHATAIGNES ■

Dans notre pays dauphinois la tradition de la pogne "de Pâques" remonte au Moyen-Âge. Les fameuses brioches en forme de couronne étaient cuites en grand nombre à cette occasion et partagées entre la communauté villageoise.

On est loin aujourd'hui du four du seigneur où les vassaux venaient cuire, moyennant redevance. Il existe bien encore à Serclier un four banal, mais ses propriétaires actuels n'ont pas encore franchi le pas d'une mise en service, même occasionnelle !

Pourtant dans le village on dénombre un grand nombre de fours allumés pour Pâques et Pentecôte. C'est une spécificité locale : dans les années 40, la renommée des pognes de Faramans franchit la limite de la commune. Des bourgeois cotois ont l'habitude de venir s'approvisionner au moment des fêtes religieuses.

Faut dire qu'elles sont particulièrement succulentes les pognes de Faramans ! Chacun croit en connaître la recette ! Comme le pain, elle contient de l'eau, de la farine, mais aussi du beurre et des œufs. On peut y ajouter de la fleur d'oranger et un doigt de rhum. Cette recette générique ignore volontairement les proportions des ingrédients. Chaque "four" faramantais a ses secrets de fabrication, jalousement gardés. En dégustant un



A la Seytaz, Dany BOUVIER et son Bauer alsacien

morceau de brioche ou de St Genis, le connaisseur sait quel maître "es cuisson" du village l'a élaboré.

Il y a ainsi, à Faramans, des spécialistes unanimement reconnus, qui savent conduire leur four à la perfection. On pense particulièrement à Thérèse ARMANET à la Charrière, Dany BOUVIER à la Seytaz, Jean-Claude GREGOIRE, Gérard GREGOIRE et Paul NEMOZ au Lot, Gilbert RICHARD au chemin de la Combe Ronjoz et les autres...

Les fours de Gérard, Jean-Claude, Thérèse et Paul, en forme de dôme, sont dits traditionnels. Ce sont des ouvrages en maçonnerie avec une enveloppe réfractaire, faite généralement de briques ou de carreaux ayant subi une cuisson très poussée. Cette voûte forme l'espace de chauffe et de cuisson. Elle emmagasine la chaleur qui est restituée en cours de cuisson.

La sole du four est la surface sur laquelle est mis le bois de chauffage et ensuite la brioche ou le pain.

C'est pendant la seconde guerre mondiale, à cause des restrictions, que certains fours ont été mis en service. Ainsi pendant les années 40 Gérard Grégoire et ses parents ont acheté un four prêt à monter. Un concours de circonstances a fait qu'il n'a pas été construit à cette époque, mais les briques ont été soigneusement stockées et conservées. Ce n'est qu'en 1976 que le four fut monté par Marcel VIVIER, alors maçon à Pommier de Beaurepaire. Depuis il n'a cessé de fonctionner au moins une fois l'an et Gérard dispose même de deux pétrins dont l'un de type professionnel.

Chez Dany BOUVIER, le four en fonte est dit « alsacien » car fabriqué en 1947 par la maison BAUER à Belfort. Il fut livré complètement terminé, prêt à fonctionner, à la gare de Marcillolles et transporté à Faramans par charrette à cheval.

Chacun a pu l'admirer quand il a été exposé et mis en route sur le champ de foire lors d'une fête aux châtaignes : le feu (deux fagots de bois d'environ 10 à 15 kg) est entretenu à bouche et non au fond mais il convient de le promener dans toutes les parties du four afin qu'il chauffe uniformément et progressivement. Lorsque les briques deviennent blanches, on arrête le chauffage et on peut sortir les braises dans le cendrier avant d'enfourner, après avoir vérifié une dernière fois la température.

## ■ LA POGNE DE FARAMANS - DU FOUR A LA FOIRE AUX CHATAIGNES ■



Gérard Grégoire au Lot

Ce four est parfait pour cuire du pain de froment ou de seigle. Ensuite, sans le chauffer à nouveau, on peut même y mettre à cuire la fameuse pogne !

Un four monumental a été remonté en 1985, élément par élément, pierre à pierre, par Gilbert RICHARD. Son minutieux travail d'artiste n'est pas sans rappeler celui d'un autre célèbre facteur qui vécut à Hauterives ! Ce four était en 1840 celui du boulanger d'une petite commune de l'Ardèche.

Gilbert est devenu expert dans la conduite de son four qu'il sait parfaitement amener à chauffe, au degré près. De là, en octobre de chaque année, sortent, merveilleusement cuits et dorés, des dizaines de brioches et de St Genis destinés à être vendus au profit du CERF pour la Foire aux Châtaignes.

Pour confectionner la pâte (plusieurs énormes bassines) il peut compter sur le concours indéfectible, opérationnel et souriant de Jean Pierre RAMEL qui chaque année prend congé pour consacrer bénévolement au moins une journée à la préparation des brioches de la foire. Le tout sous le regard attentif et vigilant de Mme RICHARD.

Même ASCOT, le chien de la maison, participe aux festivités en nettoyant goulûment de la langue les bassines qui viennent d'être vidées de leur contenu !

Il ne sera pas donné de recette. Chacun gardant son secret. Et ce n'est pas Thérèse ARMANET qui dira le contraire : chez elle,

en famille, le Vendredi Saint, toute la maisonnée plus sœurs et beaux frères participent à la cérémonie rituelle de Pâques : ce sont les hommes qui brassent, à la main, la pâte destinée à la fabrication des brioches. Il est très important dit-elle, de coordonner la chaleur du four et le degré de fermentation de la pâte. C'est la pâte qui commande ! Si elle n'est pas assez levée, il faut continuer à entretenir le four jusqu'au bon moment.



Sortie du four chez Gilbert RICHARD

On doit ensuite, enfourner les pognes et retirer la pelle d'un coup sec. Attendre quelques minutes et vérifier que la brioche ne brûle pas. Au bout d'une demi-heure environ, avec le racloir, déplacer les brioches, car elles ont pris la chaleur de la sole à l'endroit où elles se trouvaient. Sortir les brioches 3/4 h - 1 heure après l'enfournement.

Rendons hommage à tous les propriétaires de four qui ont accepté de faire connaître un peu de leur savoir-faire ancestral. Mille excuses à ceux qui n'ont pu être visités ou cités dans cet exposé succinct et incomplet.

Mille mercis à tous de concourir à l'animation et à la renommée de Faramans. Une véritable convivialité et un sens de la fête sont maintenus grâce au CERF et au travail des bénévoles (plus de cent chaque année) qui participent à la préparation, l'organisation et la réussite exceptionnelle de la fameuse Foire aux Châtaignes d'octobre. (JLS)



## ■ ROGER GROS PART A LA RETRAITE ■

Pourquoi s'intéresser particulièrement à Roger GROS ?

Pourquoi justement parler de sa "Retraite" ?

C'est que justement, son départ correspond à une nouvelle

page qui se tourne dans l'histoire de notre petite commune ?

Avec son départ, c'est-à-dire l'arrêt de son activité, c'est la fin d'une activité agricole qui a duré pendant plusieurs générations et qui ne se perpétuera pas dans notre village...

Avec lui, s'en va le DERNIER PRODUCTEUR DE LAIT de Faramans...?

Donc, parlons-en encore un peu... posons-lui quelques questions, réveillons quelques souvenirs et consultons quelques documents... avant que tout ne retombe dans l'oubli !

- Alors, mon cher Roger, on a entendu dire que tu partais à la retraite ?

- Oh ! Mais je suis déjà à la retraite depuis deux ans et demi... depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

- Donc, plutôt que de "retraite", on va dire "cessation d'activité" ?

- Oui et non, parce que pendant encore au moins deux ans, je vais élever des génisses à vendre pour des élevages à lait.

- Et pendant toutes ces années d'activité, combien de vaches laitières à s'occuper tous les jours ?

- En moyenne, 25 vaches laitières et autant de génisses.

- Bon, pour que les vaches aient du lait, il fallait qu'elles fassent un petit ? Et quand c'était un mâle ?

- Si c'était un veau, on le vendait à 10 ou 15 jours.

- Même avec l'insémination artificielle, on ne choisit pas le sexe de l'animal ?

- Non, mais on gardait un veau de lait (par an) pour la consommation familiale.

- Et les bêtes à lait, vous les gardiez combien de temps ?

- On les gardait 7 ans, 8 ans... Quand elles avaient fait 5 à 6 veaux, on les vendait à l'abattoir...

- C'est là qu'on voit que la vache, en fait, c'est du bœuf ? On n'achète jamais un beefsteak de vache ?... Et avant toi, c'était ton père ?



- Oui, et mon grand-père... On est remonté à 4 générations.

- Et toujours que des vaches ? Pas de moutons, de chèvres ?

- Non, à la Charrière, comme c'était une zone de marais, à l'humidité, ça faisait pas bien, les chèvres prenaient la "douve".

- Et alors, comme "territoire", quelle surface il fallait pour tous ces animaux ? Il fallait de l'herbe, de l'ensilage, du maïs ?

- Oui, au total, environ 20 hectares de foin et 10 hectares de maïs, avec une moyenne de 50 ares par bête. L'ensilage a été un certain progrès, on a fait des ballots de luzerne, juste séchée un peu et on les a "enrubannés". Pour les donner aux bêtes, on a eu une "dessileuse" (néologisme technologique...), une machine pour défaire les ballots et qui servait aussi à distribuer l'ensilage de maïs...

- Et pour toi, quand est-ce que le métier a commencé ?

- A 14 ans, après le Certificat d'Etudes Primaires. On avait entre 15 et 20 bêtes. J'ai commencé à traire les vaches à la main, ça va faire 50 ans l'année prochaine (2011)... Je pense que c'est quand même l'heure de la retraite ? (rire) La première machine à traire, c'était l'année d'après : j'avais 15 ans (je suis né en 47), donc en 61 ou 62... ça trayait 2 bêtes à la fois dans un pot !

- C'était déjà un progrès ?

- Oui, mais on a attendu 1984 pour mettre le transfert du lait directement dans un refroidisseur. Et puis, en 1998, on a installé la "stabulation libre" et presque en même temps un quai de traite. Les vaches montaient sur le quai.

- Et les bêtes se sont facilement adaptées ?

- Oui, facilement. La première traite sur le quai remonte au 6 janvier 2000.

- Et maintenant, que vont devenir toutes ces installations ?

- Pendant quelques années, il y aura encore les génisses, ça va rester comme ça... Y aura pas grand chose à enlever, juste les barrières... ça fera du rangement, on mettra du matériel...

- Et Mikaël ?



## ■ ROGER GROS PART A LA RETRAITE ■

- Il est installé depuis 2003. On était en G.A.E.C. à deux (Groupe Agricole d'Exploitation en Commun). En 2007, quand j'ai pris ma retraite, Josette (épouse de Roger) a pris ma place elle est en GAEC avec Mikaël. (Elle est de 54 et elle va jusqu'à 60 ans donc, vers 2014 ou un peu plus...)

L'avenir, c'est Mikaël, mais lui, il a opté pour les céréales.

- Le prix du lait ? ça l'a fait réfléchir ?

- 273 € les 1000 litres, 27 centimes le litre ! Les gens payent juste leurs charges d'exploitation... Pas de salaire ! Ceux qui se sont mis aux normes, maintenant, ils sont bien pendus ! C'est un piège !

Les gens ne font plus d'investissement : pourquoi il y a tant de chômage ? Un agriculteur fait travailler 7 personnes dans les autres secteurs d'activités... Si l'agriculteur fait pas d'argent... Derrière ?...

- Apparemment, tu pars au bon moment ?

- C'est une décision qui s'est prise au début de l'année. Mikaël ne voulait pas continuer. Il a choisi les céréales. Et la paille, plutôt que de la vendre, la paille est broyée sur place (au moment de la moisson) et rejetée au sol en guise d'engrais (plus de fumier...). Derrière les moissonneuses, ça fume énormément : c'est parce que la paille est broyée et répandue sur le sol. C'est très écolo ! Sinon la terre a des carences.

- Et Mikaël va rester tout seul ?

- Non, bien sûr, il s'est associé avec Christophe Alex de Pajay pour diminuer les charges, les frais d'exploitation. C'est une entente tacite, un "contrat moral". Alex est déjà très "pointu" dans les céréales. C'est chez lui que Mikaël était en stage quand il avait 15-16 ans et, le connaissant, c'est même lui qui lui a proposé cette association.

- Et Mikaël s'est équipé en matériel ?

- Oui, tracteur, charrue, remorques, épandeur (à 2), semoir "pneumatique" (pas électronique) d'une grande précision, le plus moderne à l'heure actuelle, ce semoir calcule la quantité à l'hectare !

C'est le top ! Il y a aussi d'autres matériels avec la C.U.M.A. (Centre d'Utilisation du Matériel Agricole) de La Côte Saint André. Pour adhérer, on verse une cotisation et une location pour utiliser le matériel.

- Bon, et toi, maintenant, tu vas peut-être t'ennuyer ?

- Oh ! Non ! Y a toujours du boulot ! peinture, entretien, jardin... Fini la plus grosse contrainte : la traite ! 2 fois par jour, tous les 365 jours de l'année !... Les générations qui viennent veulent vivre autrement. Pour nous, c'était normal.. J'aurais pu faire du tabac... mais c'était parti comme ça.



- Alors ? On pourra dire "Adieu, veau, vaches..." on pourra même pas dire cochon, couvée... Perrette faisait des rêves... Et toi ?

- On faisait déjà un voyage par an, on est déjà allé en Autriche, en Suisse... Nous aussi on peut rêver : le frère de Josette est chauffeur de car... Voilà 7 ans qu'on fait comme ça.. Le Mont Saint Michel, le Cimetière américain, allemand... A Honfleur, bénédiction des bateaux... (Roger est intarissable...)

La Provence pendant 4 jours, gorges de l'Hérault, le Larzac, Laguiole, coutellerie, fromagerie, spectacle...

- Bon, bon, j'ai compris ! Il me reste à te souhaiter... pas une bonne retraite (puisque tu y es déjà !), mais une bonne continuation et la réalisation de tous tes projets ! Salut Roger ! Et tous nos vœux pour Mikaël !

## ■ LE TRI DIX ANS APRÈS ■

**Le tri a commencé courant 2000 sur l'ensemble des 71 communes adhérentes au SICTOM de la Bièvre. Après quelques années de mise en place, quel est le constat ?**

## ■ Rappel du contexte ....

## Pourquoi la collecte sélective ?

Au cours des 30 dernières années, la quantité de déchets produite a été multipliée par 2 voire 3 en France. Les 65 000 habitants des Communes adhérentes au SICTOM produisent chaque année 16 250 tonnes d'Ordures Ménagères (source 2009).

## Qu'est ce que la collecte sélective ?

Dans la « collecte traditionnelle » (effectuée par le camion poubelle), tous les déchets ménagers sont mélangés. Avec la « collecte sélective » (effectuée par un camion spécialement dédié à cela), il faut séparer les emballages à recycler, les papiers et le verre des autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les recycler.

Pour cela des « points recyclage » ont été installés dans votre commune.

## Les points recyclage, c'est quoi ?

Ce sont 3 conteneurs de couleur :

\*vert, pour les bouteilles, pots et bocaux en verre,

\*bleu, pour les papiers,

\*jaune, pour les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, les briques alimentaires et les petits cartons.

Ces déchets à recycler ainsi collectés sont acheminés au Centre de Tri de Penol pour être triés par catégories (plastique, acier, aluminium, carton...). Ils sont ensuite orientés vers des entreprises qui en effectuent le recyclage.

## Les autres déchets

En complément des conteneurs destinés à recevoir les déchets recyclables, la déchèterie accueille :

les déchets encombrants (vieux meubles, vieux matelas, appareils ménagers, ferrailles, gros cartons, gravats, vitres...), les déchets toxiques (piles, batteries, néons, ampoules, huiles usagées), les déchets verts (taillages de haies, tontes de pelouses, feuilles mortes...).

Chaque type de déchet est traité différemment selon sa nature (compostage, recyclage, enfouissement, usine spécialisée).

N'oublions pas les pharmacies qui reprennent les médicaments (CYCLAMED), les associations qui réutilisent ou redistribuent les vieux objets que nous n'utilisons plus (textiles, meubles...), les vendeurs d'Équipement Électrique et Electronique (reprise anciens appareils), ainsi que les opticiens qui récupèrent les anciennes lunettes et les redistribuent à des organismes humanitaires.

Nous vous rappelons que la collecte des piles est en place dans les mairies, écoles primaires, collèges et lycées.

La collecte des cartouches usagées de fax, imprimantes, photocopieurs est également en place dans les mairies. Les piles et les cartouches sont ensuite traitées par des entreprises spécialisées, en vue d'un recyclage.

Chasse à la cartouche : Les déchèteries intercommunales sont maintenant équipées pour recevoir les douilles de carabines et de fusils de chasse vides.

Alors, ayez le bon réflexe, pensez à ramasser vos douilles et nous pourrons leur donner une deuxième vie.

## ■ Le Compostage :

En complément de la collecte sélective, le SICTOM propose aux habitants de faire leur compost à partir des déchets de jardin, de cuisine, cendres, sciures, marc de café, thé, infusettes,... Le paillage permet aussi de traiter les gazons, les feuilles mortes. Pour cela vous pouvez acquérir un composteur moyennant une participation de 30 euros, en remplissant un bon de commande disponible en Mairie. A l'occasion de la distribution des composteurs une formation est proposée à tous afin de pratiquer au mieux le compostage.

## ■ La maîtrise des coûts est toujours de rigueur :

Afin de maîtriser les coûts nous vous invitons à trier tout ce qui peut l'être en vue du recyclage. Nous réduisons ainsi les tonnages d'ordures ménagères à enfouir dont les coûts de traitement ne cessent d'augmenter.

Certains parmi nous ne comprennent pas qu'ils soient obligés de trier et que leur facture d'ordures ménagères augmente. Il faut savoir que nous sommes contraints à faire des investissements pour continuer à traiter nos ordures ménagères en conformité avec la loi et dans le respect de l'environnement, et que ne pas trier coûterait encore plus cher !

Le coût de traitement des ordures ménagères est passé de 41,16 euros/tonne à 70 euros/tonne en plus de 10 ans et il faut s'attendre à un coût de 81 à 106 euros/tonne dans les années à venir (échéance 2015). A ce coût de traitement (enfouissement des ordures ménagères, et tri-recyclage des déchets à recycler), il faut encore ajouter les coûts de collecte (ordures ménagères et déchèteries).

Ce n'est qu'avec la participation de tous que nous arriverons à maîtriser les coûts tout en préservant notre environnement.



## ■ En route vers le traitement mécano-biologique des ordures ménagères :

Après études techniques sur les différents modes de traitement possibles afin de poursuivre le traitement des ordures ménagères dans le respect de la réglementation, le SICTOM a choisi un traitement mécano-biologique. Il s'agit d'une stabilisation et d'une réduction des déchets avant enfouissement. Le traitement mécanique élimine une partie des déchets non biodégradables, le traitement biologique permet de dégrader la matière organique contenue dans les déchets.

## ■ LE TRI DIX ANS APRÈS ■

## ■ Les 10 ans du tri fêtés en beauté !

Le SICTOM des Pays de la Bièvre a fêté les 10 ans de mise en place de la collecte sélective et les 10 ans d'activité du centre de tri de Penol.

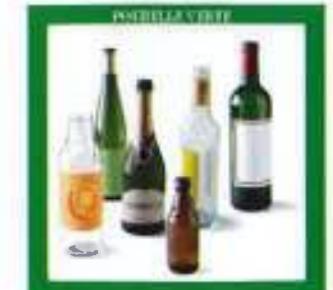
Vendredi 5 juin environ 200 visiteurs élus, prestataires, partenaires et techniciens ont parcouru le marché de la valorisation, visité le centre de tri et le centre d'enfouissement, et assisté à une représentation théâtrale « les frères RIPPETOUT » interprétée par la compagnie Pile et Poil. Tous les élus furent invités à signer une charte d'engagement symbolique pour atteindre l'objectif de 75% de recyclage des emballages ménagers en 2012 tel que le prévoit la grenelle de l'environnement.

Le lendemain environ 400 personnes, dont beaucoup de familles avec enfants, sont également venues découvrir toutes les animations proposées à l'occasion de ces portes ouvertes spéciales « 10 ans du tri » : fabrication de meubles en cartons ; création à partir de matériaux de récupération ; fabrication de tableaux à toucher ; le jeu de la roue du tri ; un stand sur le compostage ; la récupération des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques ; la récupération des vélos ...sans oublier le clown Plastikos et sa fidèle poubelle ! Bien sûr l'incontournable visite du centre de tri commentée par les trieurs-ambassadeurs, et celle du centre d'enfouissement ont beaucoup intéressé les participants. Un tirage au sort a récompensé les personnes qui ont correctement répondu à un questionnaire et tous les visiteurs se sont vus remettre un sac de tri et un stylo en plastique recyclé. Toute l'équipe du SICTOM des Pays de la Bièvre et ses collectivités adhérentes remercient les nombreux participants à cette belle journée pour leur participation et leur geste de tri qu'il faut bien entendu poursuivre sans relâche.

Rendez-vous les 27 et 28 Mai 2011 pour les prochaines portes ouvertes

## ■ Même quand je ne suis pas à la maison, je trie ....

En soirée, à l'entraînement de sport, sur mon lieu de travail et quand je fais du bénévolat pour une association, je fais le tri de mes déchets :



Ce procédé permettra au SICTOM de prolonger la durée de vie de l'installation de stockage puisque les casiers se rempliront moins vite, dans le respect des préconisations fixées par le Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Isère, le Grenelle de l'Environnement et la Directive Européenne. Il permettra aussi de réduire la production de lixivias (jus de déchets) et de biogaz (gaz produit par la fermentation des déchets), liés à l'enfouissement des ordures ménagères. Les travaux devraient commencer en 2011 pour que le centre soit opérationnel en 2012.

## ■ Les résultats du Tri :

Tonnes collectées en 2009	Verre	Emballages	Papiers
En tonnes sur Faramans	22,30	6,07	17,27
En Kg/hab/an sur Faramans	26,67	7,26	20,66
En Kg/hab/an sur la Com. de Com. de Bièvre-Liers	29,25	10,98	23,87
En Kg/hab/an sur le SICTOM	30,01	10,33	10,33

Le nombre d'habitants pris en compte est de 836 Renaillots.

## ■ Les résultats du recyclage...

Exemples du verre : 1931 tonnes collectées en 2009 sur l'ensemble du SICTOM ont permis l'économie de :

1268.67 tonnes de sable

et 192.91 tonnes de calcaire

et 2253.48 m<sup>3</sup> d'eau (consommation moyenne domestique : 55 m<sup>3</sup>/hab/an)

et 2822.48 MWh d'énergie (consommation moyenne au domicile : 10,3 MWh/hab/an)

et 892.12 tonne éq CO<sub>2</sub> (émission moyenne domestique : 1,68 T/hab/an)

Soit 4 128 049 bouteilles de 75 cl .



## ■ C'est dans l'air du temps ....

Le site Internet du SICTOM [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr) en ligne depuis le 11 mars 2010 a eu une fréquentation du 11/03/10 au 13/10/10 de 1529 visites de 26 pays et 149 villes

Les pages les plus lues sont : « Tri recyclage et prévention - Le SICTOM compétences - Le traitement des ordures - Valoriser les autres déchets »

## ■ OFFICE DE TOURISME DE BIÈVRE-LIERS ■

A votre disposition 6 jours sur 7 toute l'année !

Office de Tourisme du Pays de Bièvre-Liers  
Place Berlioz 38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ  
Tél : 04 74 20 61 43 - Fax : 04 74 20 56 25  
Mail : info@tourisme-bievre-liers.fr



### Horaires d'ouverture en juillet et août :

- lundi : de 10h à 12h et de 14h à 17h
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
- samedi : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

### Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- lundi : de 14h à 17h
- du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- samedi : de 9h à 12h

### Boutique SNCF :

Les mêmes services qu'une gare au sein de l'Office de Tourisme !  
(Nous ne remboursons pas les billets achetés sur internet ou en gare).



### Boutique SNCF

Place Berlioz  
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ  
Tél : 04 74 20 48 80  
Fax : 04 74 20 56 25

### Horaires d'ouverture :

- lundi : de 14h à 17h
- mardi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
- vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## ■ DÉCHETTERIE ■

Accès gratuit aux particuliers résidant sur les 20 communes de la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers.

### Ouverture :

- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| Lundi :.....     | 14h à 18h            |
| Mercredi .....   | 9h à 12h - 14h à 18h |
| Jeudi :.....     | 14h à 18h            |
| Vendredi : ..... | 9h à 12h - 14h à 18h |
| Samedi :.....    | 9h à 12h - 14h à 18h |

### Types de déchets acceptés :

bois, huiles usagées, textiles, batteries, cartons, ferraille, gravats, tailles, encombrants.

### Dépôt de déchets ménagers spéciaux :

javel, ammoniaque, solvants, essence, peinture, colle, mastic, engrais, aérosols, désherbants, radiographies, néons, emballages souillés, white spirit...

Le dernier jeudi du mois de 14h à 17h30

### Déchetterie du Pays de Bièvre-Liers

Z.A. des Meunières - 38260 LA CÔTE SAINT-ANDRÉ - Tél. 04 74 20 33 03

## ■ SERVICES COMMUNAUTAIRES ■

### Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers

1 Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny  
38260 LA CÔTE SAINT-ANDRÉ  
Tél. 04 74 20 34 77

#### Ouverture :

- lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les services sont organisés en 6 pôles.

Près de 100 personnes sont à votre service quotidiennement.

#### ■ Président de la Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers

- Jean-Pierre BARBIER

#### ■ Direction générale

- Jean-Claude BATRIAUD

Ressources Humaines : Véronique MACHON

Commandes Publiques : Maryline VAVASSORI

Services Financiers : Joëlle DREVET

#### ■ Actions et équipements sportifs

Directrice : Sophie DELPHIN-POULAT  
sophie.delphin-poulat@bievre.liers.fr

Responsable Aqualib' : Olivier DUTRIEUX

Chef de bassin : Charles-Emmanuel BAGGIONI

Secrétariat : Agnès JUAREZ

Référent technique : Eric VAVASSORI

Accueil : aqualib'@cc-bievre-liers.fr

## ■ HORAIRES MAIRIE ET AGENCE POSTALE ■

### ■ Lundi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

### ■ Mardi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

### ■ Mercredi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

### ■ Jeudi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

### ■ Vendredi

8h30 à 11 h 15 et 13h30 à 15h

### ■ Samedi

8h30 à 11 h

Madame Martine CRASEZ est la nouvelle correspondante locale du Dauphiné

Libéré. Vous pouvez la contacter au **06 64 41 42 58**

pour toute manifestation liée à une association ou pour une fête de famille.



# calendrier des Fêtes 2011

30

## Janvier

Dimanche 9  
Mercredi 12  
Dimanche 23  
Dimanche 30

Vœux de la Municipalité à 11 h  
Ludothèque itinérante  
Matinée Boudins de la Sté de Chasse  
Loto du Club Sportif - football

Salle des Fêtes  
Salle des Fêtes  
Salle d'animation  
Gymnase de Pajay

## Février

Vendredi 4  
Dimanche 20  
Mardi 22  
Samedi 26

Collecte de Sang de 17 h à 20 h  
Matinée tripes de Bersek et Bacot Carpe Team  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Repas de la Sté de Chasse

Salle des Fêtes  
Salle d'animation  
Salle de réunion  
Salle des Fêtes

## Mars

Mercredi 9  
Dimanche 13  
Samedi 19  
Samedi 26  
Dimanche 27  
Mardi 29

Ludothèque itinérante  
Bourse d'échanges Moto de Retour de Kick  
Cérémonie F.N.A.C.A. à 11 h  
Spectacle Musical de la Communauté de Communes  
Matinée Saucisses du Sou des Ecoles  
Rencontre du Centre de Généalogie

Salle des Fêtes  
Base de loisirs  
Monument aux Morts  
Salle des Fêtes  
Salle d'animation  
Salle de réunion

## Avril

Dimanche 3  
Mardi 19  
Dimanche 24

Journée porte ouverte au Club de l'Amitié  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Vente de plants et fleurs de Faradanse

Salle des Fêtes  
Salle de réunion  
Place du Tailleur

## Mai

Dimanche 1<sup>er</sup>  
Dimanche 8  
Mercredi 11  
Mardi 17  
Dimanche 15  
Samedi 21

Concours de Pétanque du Club Sportif  
Cérémonie FNACA à 11 h  
Ludothèque itinérante  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Concours de Boules, de la Boule du Marais  
Concours de Boules, de la Boule du Marais

Base de loisirs  
Monument aux Morts  
Salle de réunion  
Salle des Fêtes  
Base de loisirs  
Base de loisirs

## Juin

Dimanche 12  
Dimanche 12  
Mardi 14  
Jeudi 16  
Samedi 18 et dimanche 19  
Samedi 25  
Dimanche 26

Bourse d'échange Moto de Retour de Kick  
Fête de fin d'année du Club Sportif (cochon farci)  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Assemblée générale de l'A.D.M.R.  
Open des Renaillots  
Gala de fin d'année de Faradanse  
Fête de l'Ecole du Sou des Ecoles

Base de loisirs  
Base de loisirs  
  
Salle de réunion  
Golf de la Bièvre  
Gymnase de Pajay  
Base de loisirs

## Juillet

Samedi 9 et dimanche 10  
Mercredi 13  
Mercredi 13  
Dimanche 17  
Samedi 23  
Samedi 30 et dimanche 31

Rassemblement voitures « In Cox »  
Ludothèque itinérante  
Feu d'artifice du C.E.R.F.  
Obéissance Canine « Dog Dancing »  
Voyage du Syndicat Agricole  
Vogue des Conscrits

Base de loisirs  
Salle des Fêtes  
Etang du Marais  
Base de loisirs  
  
Au Village

## Août

Lundi 8  
Mardi 9  
Dimanche 21

Concours de boules, de la Boule du Marais  
Collecte de sang de 17 h à 20 h  
Tournoi de Foot du Club Sportif « Adultes »

Base de loisirs  
Salle des Fêtes  
Base de loisirs

## Septembre

Dimanche 4  
Dimanche 11  
Mardi 20  
Samedi 24 et dimanche 25

Voyage de la F.N.A.C.A.  
Bourse d'échange Moto de Retour de Kick  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Coupe du Pro

Base de loisirs  
Salle de réunion  
Golf de la Bièvre

## Octobre

Vendredi 7  
Dimanche 9  
Jeudi 13  
Samedi 15  
Mardi 18  
Dimanche 23

Réunion publique des préparatifs de la Foire  
Ramassage des Châtaignes  
Vendange des raisins  
Foire aux Châtaignes  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Matinée Boudins de la F.N.A.C.A.

Salle de réunion  
  
Base de loisirs  
Salle de réunion  
Salle d'animation

## Novembre

Vendredi 11  
Dimanche 13  
Mardi 15  
Dimanche 20  
Vendredi 25  
Dimanche 27

Cérémonie FNACA à 11 h  
Concours de Coinche du Sou des Ecoles  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Matinée Boudins du Club Sportif  
Soirée de remerciements de la foire par le C.E.R.F.  
Loto du Centre Communal d'Action Social

Monument aux Morts  
Salle des Fêtes  
Salle de réunion  
Salle d'animation  
Salle des Fêtes  
Salle des Fêtes

## Décembre

Samedi 3  
Dimanche 4  
Jeudi 8  
Samedi 10  
Mardi 13  
Vendredi 16  
Mercredi 21

Téléthon  
Repas des séniors offert par le C.C.A.S.  
Illuminations du village par l'U.P.I.F.  
Vente de sapin du Sou des Ecoles  
Rencontre du Centre de Généalogie  
Goûter des écoles  
Goûter du Club du Foot

Salle des Fêtes  
Salle des Fêtes  
Place du Village  
Place du Tailleur  
Salle de réunion  
Salle des Fêtes  
Salle d'animation

# 2011 calendrier des Fêtes

31



Félicitations aux parents

- BENOIT Méllissa, Sandra, fille de BENOIT Laurent et de SEURRE Jessica, née le 22 janvier 2010 à VOIRON
- JOUVHOMME Elyne, fille de JOUVHOMME Romuald et de COHARD Florence, née le 12 février 2010 à VOIRON
- RENZULLO Noé, Florent, fils de RENZULLO Alexandre et de TISIOT Vanessa, né le 17 mars 2010 à VOIRON
- MARION Alexis, Gilles, Gérard, fils de MARION Mikaël et de GAUTIER Florence, né le 27 mars 2010 à VOIRON
- GEFFROY Yoan, Jean, Albert, fils de GEFFROY Vincent et de TOTH Nathalie, né le 30 mars 2010 à VOIRON
- BARROS Lya, fille de BARROS Patrick et de BUCLON Elodie, née le 5 mai 2010 à VIENNE
- CAUDINE Aaron, fils de CAUDINE Mickaël et de THOMAS Amélie, né le 21 juin 2010 à VOIRON
- BOUSAID RIMAUX Yanis, Manu, Mathieu, fils de BOUSAID Barhy et de RIMAUX Hélène, Danielle, Christine, née le 28 juillet 2010 à VOIRON
- SORTAIS Ambre, Rébéka Vanessa, fille de SORTAIS Cédric, Yannick et de CASSANT-SOURDY Laure, Céline, née le 27 août 2010 à VOIRON
- NOEL Elona, Kélia, fils de NOEL Thierry et de CASSAGNE Angélique, Gaëlle, Maryse, née le 7 octobre 2010 à BOURGOIN-JALLIEU
- VERONESE Kahina, Fatima, fille de VERONESE David, Franck, Pascal et de SASSI Manele, née le 18 octobre 2010 à LA TRONCHE
- PAVEGLIO Noé, Patrice, fils de PAVEGLIO Romain et GREGOIRE Julie, Ghislaine, née le 8 décembre 2010 à VOIRON



Meilleurs Vœux de bonheur aux nouveaux époux

- D'OLIVIERA DIAS Frédéric, Marc, Joseph et CAMACHO-PRADOS Francesca, le 29 mai 2010
- LE VAN Cédric et BLANC Pauline, Jeanne, Claude, le 25 septembre 2010



Sincères condoléances aux familles

- VINCENDON Camille, Joseph le 4 février 2010 à FEYZIN (69)
- PIERY née AUGIER Germaine, le 26 février 2010 à ST SORLIN EN VALLOIRE (26)
- MARC Guy, Albert, le 22 août 2010 à MEYRIEU LES ETANGS (38)
- LAURENT Edmonde, Marie, Clémentine le 1 juin 2010 à RUY-MONTCEAU (38)
- PEYRON Camille, Marcel, le 18 octobre 2010 à FARAMANS (38)
- LEDOUIT Pierre Eric Michel, le 1<sup>er</sup> décembre 2010 à FARAMANS (38)
- BOURDAT Prosper, le 4 décembre 2010 à FARAMANS (38)